

ESMG

Préparons ensemble votre avenir

Bien choisir sa formation

c'est réussir le premier grand rendez-vous

avec son avenir



L'assistant de Gestion exerce sa mission auprès du chef d'entreprise d'une PME-PMI. Il est le collaborateur direct.

Cette mission se caractérise par une forte polyvalence qui se décline en diverses activités, explicitement attribuées par le chef d'entreprise.

La place dans l'organisation de l'assistant de Gestion lui impose d'avoir une perception globale de l'activité de la PME, d'inscrire son action dans le respect de sa culture et de ses objectifs stratégiques. Il contribue à la valorisation de l'image de l'entreprise.

BTS GESTION DE LA PME : REGLEMENT D'EXAMEN

NATURE DES EPREUVES	MODE	DUREE	COEFFICIENT
E1 Culture générale et expression	Ecrit	4 h	4
E2 Langue vivante étrangère 1			
- Compréhension de l'écrit et expression écrite	Ecrit	2h	3
- Production orale en continu et interaction	Oral	20 min	
- Compréhension de l'oral	Oral	20 min	
E3 Culture économique, juridique et managériale	Ecrit	4h	6
E4 Gérer la relation avec les clients et les fournisseurs de la PME, communication	Oral et pratique	1h	6
E5 Participer à la gestion des risques de la PME, gérer le personnel et contribuer à la GRH de la PME			8
- Participer à la gestion des risques de la PME (coeff 4)	Oral	30 min	
- Gérer le personnel et contribuer à la GRH de la PME (coeff 4)	Ecrit	2h30	
E6 Soutenir le fonctionnement et le développement de la PME	Ecrit	4h30	6
EF1 Epreuve facultative Langue vivante étrangère 2 (* durée de préparation)	Oral	20 min (*20 min)	

